

La Course du Siècle à Pralognan-la-Vanoise ***Samedi 30 mars 2024***

Description

Organisé par le CAF Vanoise-Tarentaise, la Course du Siècle est une montée festive et costumée (pour ceux qui le veulent) en ski de randonnée ou en raquettes jusqu'au refuge du Col de la Vanoise pour déguster une soupe à l'arrivée.

Participation à la Course du Siècle

La course est ouverte à des participants en bonne condition physique et capable de descendre sans difficulté une piste de ski alpin de niveau rouge.

Les participants doivent être titulaires d'une licence FFCAM 2023/2024 (à présenter à l'organisation) ou prendre une carte découverte FFCAM pour la journée (carte délivrée par l'organisation sur la base des renseignements fournis par le participant).

La course est ouverte aux participants mineurs à partir de l'âge de 12 ans, sous réserve d'être accompagnés par un adulte référent.

Le nombre de participants est limité à 100. Les places seront attribuées par ordre chronologique d'arrivée des dossiers complets.

Les participants évoluent à la montée comme à la descente à leur propre allure et s'engagent à ne pas partir après les serre fils (10h à la montée et 14h à la redescente).

Les participants s'engagent à monter et redescendre en suivant le balisage mis en place par l'organisation entre les Barmettes et le refuge.

Inscriptions

Les frais d'inscriptions par participant s'élèvent à :

- 10€ pour les licenciés FFCAM (forfait de ski pour monter aux Barmettes et soupe au refuge inclus)
- 20€ pour les autres participants (forfait de ski pour monter aux Barmettes, soupe au refuge inclus et carte découverte FFCAM)

Les inscriptions se font uniquement auprès de l'Office de Tourisme avant le **27/03/2024 à 18h**, à l'adresse suivante info@ot.pralognan.com ou par téléphone au 04 79 08 79 08

Matériel Obligatoire

Les participants doivent être obligatoirement équipés de skis de randonnée ou de raquettes, d'un kit DVA (avec une autonomie de minimum 50 %), pelle, sonde ainsi que de vêtements chauds. Une vérification du matériel sera effectuée par les pisteurs secouristes de Pralognan, au départ des Barmettes. L'organisation se réserve le droit d'exclure les participants se présentant avec du matériel non adapté (aucun remboursement ne sera effectué).

Programme de l'événement

Samedi 30/03/24 :

8h30 - Retrait des dossards à la salle polyvalente

9h - Départ par les remontées mécaniques jusqu'aux Barmettes

9h30 – Contrôle des DVA aux Barmettes et départ pour le Col de la Vanoise

A partir de 11h30 – Soupe servie au refuge du Col de la Vanoise

Pensez à prendre un pique-nique. Possibilité de restauration au refuge du Col de la Vanoise

14h - Départ du Serre-Fil depuis le refuge du Col de la Vanoise jusqu'aux Barmettes.

Droit à l'image

Par sa participation, le participant renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 5 ans, dans le monde entier.

Annulation

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de mauvaises conditions météorologiques. Les frais engagés seront remboursés aux participants uniquement si l'annulation est réalisée par l'organisateur.

**La course du Siècle à Pralognan-la-Vanoise
Samedi 30 mars 2024**

FICHE D'INSCRIPTION

Nom et Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/___

Sexe : F M

Courriel : _____

Si vous êtes LICENCIÉ au CAF VANOISE-TARENTEISE ou dans un autre club FFCAM

Numéro de licence : _____

Si vous n'êtes PAS LICENCIÉ FFCAM

(création OBLIGATOIRE d'une carte découverte FFCAM pour la journée)

Date de naissance : ___/___/___

Adresse postale : _____

CP, Commune : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom et prénom : _____

Numéro de téléphone : _____

Tarif inscription :

- Adhérent CAF Vanoise-Tarentaise ou FFCAM : 10€ (forfait + soupe)
- Non-adhérent FFCAM : 20€ (forfait + soupe + carte découverte FFCAM)

Paiement à l'ordre de l'Office de Tourisme de Pralognan-la-Vanoise, le jour de l'évènement ou préalablement à l'Office de Tourisme.

« Je déclare avoir pris connaissance des conditions de participation et m'engage à respecter toutes les clauses de la manifestation. »

Signature et mention

« Lu et approuvé » :